

DU 19 AVRIL AU 30 JUIN 2019

CONCERTATION

PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

CAHIER D'ACTEUR N°50 - JUIN 2019



PROLONGATION SOUS GARANTIES

Le projet de prolongation de la concession du Rhône accordée à la CNR intervient dans un contexte bien différent de celui qui prévalait à la création de l'équipement. Deux leitmotivs persistent : l'intérêt général et la nécessité d'anticiper.

Fleuve majeur, le Rhône dans toutes ses composantes doit bénéficier d'une gestion publique, globale et intégrée, dans l'objectif de concilier les enjeux et de mettre en œuvre des solutions qui répondront aux besoins du plus grand nombre... et des milieux.

Anticiper le devenir du fleuve est et restera d'intérêt général : le changement climatique à l'œuvre perturbe et perturbera milieux, usages, territoires. Il est impératif de s'y préparer collectivement dès maintenant, pour construire un avenir viable, et mieux, désirable.

CONTACT

France Nature Environnement
Provence Alpes Côte d'Azur
14 quai Rive Neuve
13007 – Marseille
courriel : contact@fnepaca.fr
Site web : www.fnepaca.fr

CAHIER D'ACTEUR

FNE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, C'EST...

Depuis 1971, France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Provence Alpes Côte d'Azur, et est membre de France Nature Environnement, fédération nationale.

Faire entendre l'expertise citoyenne auprès des pouvoirs publics, être force de proposition pour un environnement plus sain, alerter l'opinion à chaque menace pour l'environnement... Reconnue pour son travail d'alerte, de contestation et de proposition, FNE Provence Alpes Côte d'Azur est un acteur à part entière du dialogue environnemental, et notamment dans les domaines de l'eau.

Présente dans les instances de bassin à l'échelle Rhône Méditerranée et dans les instances plus locales, la fédération anime un réseau d'associations sur ces thèmes et développe différents projets, en lien avec ces mêmes thèmes.

GRAND FLEUVE, GRANDS ENJEUX

Fleuve transfrontalier (Suisse, France), le Rhône est l'épine dorsale du bassin hydrographique. Ses 812 km linéaires relient les Alpes à la Méditerranée, drainant un bassin de 95 500 km², près de 20% du territoire français métropolitain.

Son régime hydrologique, nivo-glaciaire à l'amont et pluvial à l'aval, favorise un débit soutenu toute l'année, le plus fort débit des fleuves français. Cela lui a valu les convoitises des énergéticiens, et depuis 1934, le Rhône est très aménagé, prioritairement pour la production hydroélectrique.

« Ces contributions sont éditées par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs »



Direction générale de l'énergie et du climat

CONCERTATION - Prolongation de la concession du Rhône

DGEC, Tour Séquoia - 92055 La Défense Cedex - Tél : +33 1 40 81 21 22

prolongation-rhone.fr - <http://prolongation-rhone.fr>

PRESERVER RESSOURCE ET MILIEUX

UN FLEUVE MARQUE PAR SES AMENAGEMENTS

Ces aménagements, nombreux et conséquents, ont favorisé

- la rupture des continuités écologiques,
- L'homogénéisation des peuplements (régression voire disparition des espèces amphihalines, des salmonidés, des espèces les plus exigeantes, prolifération des espèces tolérantes, présence d'espèces exotiques peu exigeantes),
- La disparition de milieux annexes au fleuve
- Et la réduction des échanges fleuve – nappe.

Aujourd'hui, le Rhône est considéré dans le SDAGE comme une masse d'eau fortement modifiée et les objectifs qui lui sont assignés sont un bon potentiel écologique à atteindre en 2027. En terme qualitatifs, le Rhône représente 80% des flux français à la Méditerranée (nutriments, PCB, pollutions dissoutes, pollution particulaire), avec des améliorations toutefois (mise aux normes des stations d'épuration...).

UN CHANGEMENT CLIMATIQUE EST EN COURS...

Aux impacts anthropiques s'ajoutent désormais ceux provoqués par le changement climatique. Les observations et études menées en France à différentes échelles laissent présager des évolutions suivantes :

- Diminution significative de la ressource (50 à 60% de diminution du débit à l'amont, à l'horizon 2070),
- Aggravation des étiages : débit plus faible, durée plus longue, et décalage dans le temps,
- Perte de capacité épuratoire du fleuve en raison des débits plus faibles, et baisse de la qualité des eaux,
- Glissement des régimes hydrologiques de nival à pluvial, en raison de la perte des glaciers et des neiges,
- Multiplication des épisodes pluvieux extrêmes, entraînant un accroissement possible des risques d'inondation,
- Hausse des températures de l'eau.

D'ores et déjà, les hausses de températures de l'eau sont estimées à 1.5°C sur le haut Rhône et jusqu'à 2°C sur le Rhône aval, pendant le mois le plus chaud.



Le Rhône au défilé de Donzère, Babsy, Wikimedia

ET IMPACTE LA BIODIVERSITE

Cette hausse entraîne des modifications majeures :

- La répartition des espèces et des biocénoses. Des équilibres se reforment avec des espèces introduites (ex : tortue de Floride), parfois au détriment des espèces autochtones (ex : cistude d'Europe). Des maladies peuvent apparaître (cas observé chez les amphibiens). Les questions restent ouvertes concernant l'évolution des migrateurs, dont on sait qu'ils répondent à des seuils de température, à des débits particuliers d'eau douce dans les fleuves côtiers...
- la perte possible d'habitats (ripisylves, annexes hydrauliques), dont les services écosystémiques seront perdus avec eux.
- une modification générale des peuplements au profit d'espèces d'eaux chaudes et lentes.

Les travaux de restauration hydraulique et écologique, menés sur les Vieux Rhône depuis plus de 15 ans, témoignent de résultats encourageants :

- pourcentage des espèces d'eau courante de poissons en hausse après restauration
- augmentation de la diversité biologique dans les bras secondaire restaurés, dans la plaine alluviale.

QUELS USAGES POUR QUEL INTERET GENERAL ?



Le Rhône à Lyon, Bruno Daval, Pixabay.

FLEUVE AUX USAGES MULTIPLES...

Les prélèvements nets actuels moyens (incluant les prélèvements sur les sous-bassins) s'élèvent à 3 milliards de m³/an. Irrigation en agriculture et transferts hydroélectriques sont les usages influençant le plus les débits (autres usages : alimentation en eau potable, industries, constants au cours de l'année).

Les usages prioritaires pour l'Etat sur le Rhône sont l'eau potable, la production d'électricité nucléaire (usage déterminant les débits-planchers, qui doivent permettre d'assurer de 70 à 80% de la production maximale) et la survie des espèces aquatiques.

Sans être un usage prioritaire du Rhône, l'agriculture doit pourtant répondre au défi d'alimenter les populations, dans un contexte où elle fait face à la disparition d'infrastructures d'irrigation, vitales pour l'activité.

Enfin, le Rhône est aussi une vallée de transit et un cours d'eau à grand gabarit. Le transport fluvial est un mode concurrentiel aux nombreux atouts face à la route (sécurité, énergie, émissions de GES...). Il reste cependant tributaire d'autres aménagements, dont la réalisation ou l'absence favorise ou pénalise l'activité de transport.

La vélo-route "ViaRhôna" parcourt le Rhône sur 815 km entre Lac Léman et Méditerranée. En partie financée par CNR, elle fédère les territoires rhodaniens dans le cadre d'une activité touristique et d'une mobilité apaisée, préservant faune et flore.

SOUS LE COUP DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Jusqu'à présent, il y a peu de tensions liées à la quantité, à l'exception du record historique d'étiage en mai 2011.

Dans le contexte du changement climatique, la dimension "usages" des études prospectives apparaît vite nécessaire, tant l'empreinte de la gestion et des prélèvements croissants en période chaude et sèche marquent les débits de façon appuyée.

Aujourd'hui, les difficultés semblent davantage dues à la température de l'eau : leur hausse est susceptible de remettre en cause la production électrique des centrales nucléaires et de poser des problèmes bactériologiques à la production d'eau potable.

Cet exercice complexe met en lumière les incertitudes avec lesquelles apprendre à décider et les tendances fortes qui permettent d'engager des mesures "sans regret". Il apparaît notamment que même si les réserves en eau peuvent paraître suffisantes à horizon 2050, les changements climatiques et socio-économiques modifient sensiblement les capacités des territoires à satisfaire les différents usages.

NOUVELLE DONNE, NOUVELLE GOUVERNANCE

LES EVOLUTIONS A VENIR...

Le changement climatique va donc avoir, à moyen et long terme, des effets très importants sur

- les différents compartiments du Rhône (milieux aquatiques du fleuve et milieux annexes, fonctionnements géomorphologiques, biodiversité et paysages, ressource en eau [quantité et qualité])
- et sur les usages qui sont faits du fleuve, ressource en eau ou espaces (énergie, agriculture, navigation, tourisme, risques naturels et technologiques, pollutions)

Anticiper ces effets, faire évoluer acteurs et activités nécessitent une approche globale, intégrée et concertée.

France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur propose que soit engagée dès à présent, une procédure de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le Rhône.

APPELLENT UN SAGE...

Une mission de préfiguration portée par l'Etat, l'Agence de l'Eau RMC et les acteurs des territoires devrait apporter des réponses aux questions :

- périmètre(s), structure porteuse du SAGE, composition de la CLE,
- lien entre les différentes procédures en cours sur l'ensemble du bassin du Rhône
- sujets à traiter par le SAGE ? Etudes et observations à réaliser ?

Le SAGE devra notamment définir et mettre en œuvre une nouvelle gouvernance par la puissance publique du fleuve Rhône, au sein de laquelle le rôle et la place du concessionnaire reste à définir.

A notre sens, l'approbation du SAGE Rhône devra intervenir dans un délai de 10 ans.



ET DES ACTIONS IMMEDIATES

FNE Provence Alpes Côte d'Azur demande

- La poursuite du Plan Rhône et la mise en place des moyens financiers pour respecter le calendrier initial et atteindre les objectifs du SDAGE,
- Le développement de la navigation fluviale : doublement des écluses, constitution de réserves foncières pour les terrains "bord à voie d'eau", avec interdiction absolue d'utiliser ces terrains à d'autres fins que l'inter-modalité,
- L'interdiction absolue d'augmenter la part privée du capital de la CNR, qui doit rester inférieure à 50%.

CONCLUSION

Le renouvellement de la concession ouvre une opportunité unique pour envisager un futur serein au fleuve et à sa gestion. FNE Provence Alpes Côte d'Azur insiste sur la **gestion publique, intégrée et concertée** qu'il est nécessaire de mettre en place dès maintenant autour du Rhône pour assurer

- l'atteinte du bon état des eaux et des milieux, conformément aux objectifs du SDAGE,
- l'anticipation des impacts qu'a et qu'aura le changement climatique
- le développement du transport fluvial pour répondre aux enjeux (notamment climatiques)
- la production d'énergie dans le respect des territoires et des objectifs précédents.

Nous demandons donc que la prolongation de la concession permette de **préparer l'avenir et la future concession en lançant dès maintenant l'élaboration d'un SAGE sur le Rhône**, dans le cadre d'un pilotage public, d'une gouvernance équilibrée et partagée entre les acteurs où le concessionnaire serait un acteur parmi les autres, et en lien avec les démarches de gestion intégrée portant sur les sous bassins versants du Rhône.